



**PRÉFET
DES HAUTS-DE-SEINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Lettre
d'information**
Février 2024/Mars
2024



L'égalité
des **chances**
dans les
Hauts-de-Seine



Mesdames, Messieurs,

Ces deux derniers mois ont été marqués par la concrétisation de projets structurants pour les Quartiers prioritaires de la politique de la ville. Les Contrats Engagements Quartiers 2030, sont désormais en voie de finalisation et les dates de passage des contrats dans les instances de validation des établissements publics territoriaux sont fixées entre le 21 mars et le 4 avril.

La réunion des partenaires du 6 mars 2024 a été l'occasion de réitérer les projets de contrats des territoires et les engagements des partenaires. L'enjeu de cette politique de la ville renouvelée est de refléter la mobilisation partenariale publique et privée à l'échelle de chaque territoire et d'associer activement les habitants des quartiers. Les contrats engagements que nous élaborons s'appuient sur les attentes des citoyens, notamment à travers les concertations citoyennes qui ont été organisées. La dernière en date, tenue le 14 février dans le quartier des Blagis, s'inscrit dans cette démarche participative.

Parallèlement, les réunions d'arbitrage avec les communes sur les actions qui seront portées par les partenaires locaux dans les Hauts-de-Seine sont en cours de finalisation. Avec la collaboration des acteurs de terrain, des partenaires, des acteurs économiques et la participation des habitants, nous sommes parvenus à construire le socle de notre nouvelle stratégie de réduction des inégalités dans nos quartiers.

En outre, le mois de mars a été marqué par des progrès en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes ainsi que dans la lutte contre les violences faites aux femmes. La signature, le 8 mars, du contrat local contre les violences faites aux femmes par la municipalité de Boulogne-Billancourt et le préfet des Hauts-de-Seine, témoigne de notre engagement collectif pour cette cause.

Vous pouvez compter sur l'action du Préfet des Hauts-de-Seine et celle des équipes de l'égalité des chances pour poursuivre le travail engagé avec les partenaires du territoire et pour vous accompagner. Ensemble, construisons un avenir plus équitable pour tous.



Nadège Baptista

Préfète déléguée
pour l'égalité des chances
des Hauts-de-Seine



● ● ● AU COEUR DE L'ACTION : DEUX JOURS INTENSES AVEC LES POLICIERS BÉNÉVOLES DE L'ASSOCIATION RAID AVENTURE

Les 3 et 4 février 2024, un boot camp financé par la Préfecture des Hauts-de-Seine a été organisé par l'association Raid Aventure.

Ce stage sportif s'est déroulé au sein du Gymnase Galois aux abords du quartier du Petit Nanterre permettant à une vingtaine de jeunes âgés de 13 à 16 ans de tisser des liens uniques avec les forces de l'ordre et de percevoir sous un aspect différent les officiers de police. Placés sous le signe de la discipline, de la rigueur, du respect et de l'écoute, les jeunes ont pu participer à des ateliers sportifs dynamiques en partenariat avec le club de prévention "Le Gao".



Le maire de Nanterre et le délégué du préfet du territoire ont pu suivre le déroulement de cette semaine, favorisant ainsi des échanges constructifs entre la communauté locale et les représentants des forces de l'ordre.

● ● ● KICKOFF DU PROGRAMME KESKIA : SAISON 2 - UNE NOUVELLE AVENTURE COMMENCE



Le 19 février la deuxième saison 2 du programme [#Keskia](#) a été lancée au Palais des Sports de Nanterre.

L'objectif est d'accompagner les jeunes étudiants en leur fournissant les ressources pour exceller dans le domaine de la data et de l'IA. Chaque territoire est soutenu par une entreprise, en collaboration avec la startup Evolukid dans le cadre d'un partenariat public-privé.

À Colombes, une douzaine de jeunes se lancent dans cette aventure par groupe. Ils ont amorcé leur parcours par une semaine de Bootcamp intensif. Par la suite, ils concevront des solutions novatrices pour répondre à des défis tels que les déserts médicaux, le gaspillage alimentaire dans les cantines et la gestion des déchets dans les dépôts sauvages.

Les trois groupes finalistes remporteront un voyage à la Silicon Valley où ils auront l'opportunité d'explorer les coulisses de l'innovation technologique et d'étendre leurs réseaux professionnels.



UN VOYAGE DE REMOBILISATION EN MER D'ATLANTIQUE AVEC "TROIS COULEURS"



Du 23 au 27 février dernier, l'association « Trois Couleurs » a effectué une mission à but pédagogique au profit de jeunes issus du quartier du Petit Nanterre.

Prenant le large depuis le port de Brest, les participants ont passé 5 jours sur un voilier entourés par 2 encadrants du programme régional d'insertion pour la jeunesse. Cette expérience collective en mer a agi comme un puissant vecteur d'autonomie, de confiance en l'avenir et a stimulé la créativité des jeunes.

En permettant à ces jeunes de s'extraire de leur environnement habituel, cette mission a servi de catalyseur pour envisager de nouvelles perspectives professionnelles ou de formation.



JEUNES ENGAGÉS : PORTRAITS INSPIRANTS DE VOLONTAIRES EN SERVICE CIVIQUE



La Préfète déléguée pour l'égalité des chances s'est rendue le vendredi 8 mars à l'agence France Travail de Clichy. Elle a pu rencontrer et féliciter les jeunes effectuant un service civique.

Parmi eux, Sofiane, originaire de Gennevilliers, considère le service civique comme un moyen de consolider son projet professionnel tout en contribuant à une mission d'intérêt général.

L'objectif du service civique est de mobiliser les jeunes face aux défis sociaux et environnementaux, en leur offrant un cadre d'engagement propice à leur développement personnel et en renforçant leur confiance en eux et leurs compétences.





CONTRATS "ENGAGEMENTS QUARTIERS 2030"



L'année 2024 marque une étape significative dans la politique urbaine, représentant une décennie après l'adoption de la loi n° 2014-173 du 12 février 2014. Suite au lancement du plan "Quartiers 2030" en juin 2023, les acteurs se mobilisent pour signer de nouveaux Contrats Engagements Quartiers 2030 avant le 31 mars 2024. Ce nouveau cycle de contractualisation repose sur une géographie prioritaire actualisée par le décret n° 2023-1514 du 28 décembre 2023, visant à déployer des stratégies territorialisées répondant aux enjeux locaux, en étroite collaboration avec les habitants.

L'analyse des contributions sur la plateforme numérique "Quartiers 2030" et les concertations avec les élus ont permis de préciser les modalités de mobilisation, de structuration et de gouvernance des contrats de ville. Lors de la réunion des partenaires du 6 mars 2024, les territoires et les partenaires ont pu réaffirmer leurs objectifs communs en mettant en avant le travail de co-construction réalisé. Cette réunion a également d'insister sur la stabilité des bases de travail tout en permettant l'innovation pour répondre aux attentes des habitants. Trois grandes orientations émergent : une mobilisation partenariale étendue, impliquant activement les collectivités, avec une attention particulière à la mobilisation des fonds européens ainsi qu'à la participation des acteurs publics et privés ; la prise en compte systématique de la participation citoyenne, depuis l'élaboration des contrats jusqu'à leur mise en œuvre ; l'articulation essentielle des contrats de ville avec les autres contractualisations, notamment pour assurer la mobilisation du droit commun et garantir une coordination efficace entre les différents partenaires.



Des réunions annuelles sont prévues pour surveiller la progression des contrats, harmoniser les actions des partenaires et élaborer des indicateurs de suivi précis afin d'évaluer l'impact des initiatives mises en place. Cette approche vise à garantir une coordination efficace entre les divers acteurs impliqués et à assurer une mise en œuvre cohérente des politiques urbaines, tout en tenant compte des retours et des besoins exprimés par les habitants des quartiers concernés.



FAISONS BRILLER L'ESPOIR AU PARVIS SOLIDAIRE : UNE SOIRÉE D'ENGAGEMENT ET DE GÉNÉROSITÉ AU CNIT DE LA DÉFENSE

Le 11 mars dernier, une soirée mémorable a illuminé le CNIT de La Défense, orchestrée avec brio par la Fondation Sainte Geneviève. Cette soirée revêtait une signification particulière, celle de lever des fonds en faveur de neuf associations engagées dans les Hauts-de-Seine, dont les Petites Cantines, Marraine et Vous, et Lire pour en Sortir.

Réunissant un éventail de partenaires, tant du secteur privé que du secteur public, cet événement a été l'occasion de mettre en lumière la solidarité et l'engagement envers une cause commune : celle de l'égalité des chances et de la lutte contre les inégalités sociales.

Le Parvis Solidaire, célébrait sa troisième édition, confirmant ainsi son statut de rendez-vous incontournable pour les acteurs de la solidarité dans la région.

Aux cotés de la Fondation Sainte Geneviève, étaient présents la Préfète déléguée à l'égalité des chances et le Président du Conseil Départemental.

La soirée, désignée le Parvis Solidaire, célébrait sa troisième édition, confirmant ainsi son statut de rendez-vous incontournable pour les acteurs de la solidarité dans la région.

Tout au long de cette soirée empreinte de générosité, les convives ont été invités à contribuer à cette noble cause. Et leur réponse a été impressionnante : la somme remarquable de 922 300 euros a été réunie, témoignant ainsi de la mobilisation sans précédent en faveur de l'égalité des chances et de la justice sociale.





SYNERGIE PUBLIC / PRIVÉ : REMISE DES PRIX "OLYMPIADES CRÉATIVES" À CLICHY

Le 20 mars la fondation BIC et le Labo des Histoires ont organisé la remise des prix du concours "Olympiades créatives" à Clichy-la-Garenne.

Plus de 70 collégiens provenant des Quartiers Prioritaires de la Ville ont participé à cet événement. Durant cette cérémonie, les jeunes ont eu l'opportunité de présenter leurs œuvres littéraires, en présence de la préfète déléguée à l'égalité des chances, de l'adjointe au maire de Clichy-la-Garenne, du Directeur général du Labo des histoires et des représentants de la fondation BIC.

Ils ont été récompensés avec différents prix en fonction du thème de leur texte, comme le "Prix Angel", le "Prix Bigflo et Oli" ou encore le "Prix Coup de cœur". De plus, des cadeaux tels que des ballons, des t-shirts et des stylos de la marque BIC leur ont été offerts.

En permettant à ces jeunes d'exprimer leurs idées à travers l'écriture, ils ont pu aborder différentes thématiques comme le sport, le féminisme ou encore le partage des cultures. Cet événement a montré le pouvoir des mots sur la créativité des collégiens.





● ● ● Crèche La Flotille : Attractivité des métiers de la petite enfance



Le 5 février, la crèche La Flotille de Colombes a reçu la visite de la ministre du Travail, de la Santé et des Solidarités et de la ministre déléguée chargée de l'enfance, de la jeunesse et des familles.

La visite avait pour objectif d'informer sur la compensation de l'État de la revalorisation salariale dans le champ de la petite enfance, pour accroître l'attrait des métiers du secteur.

La crèche a servi de cadre pour des échanges concrets sur les défis et besoins du secteur.

Féminité connectée : promouvoir les métiers du numérique



L'agence France Travail de Clichy a accueilli la Préfète déléguée pour l'égalité des chances le vendredi 8 mars, à l'occasion de la journée internationale des droits de la femme.

Un échange constructif a eu lieu avec les demandeuses d'emplois motivées par les métiers du numérique.

France Travail déploie des actions territoriales pour sensibiliser et contribuer au changement de regard sur l'emploi des femmes, dont le projet Fema en partenariat avec Social Builder pour guider 15 000 demandeuses d'emploi vers les métiers du numérique.





BOULOGNE-BILLANCOURT : CONTRAT LOCAL CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

Le vendredi 8 mars 2024 marque une avancée significative avec la signature d'un Contrat Local sur les Violences Sexistes et Sexuelles (CLVSS) entre la Préfecture des Hauts-de-Seine, représentée par le préfet Laurent Hottiaux et la Ville de Boulogne-Billancourt. Cette initiative rassemble également le département, le parquet des Hauts-de-Seine, l'Education Nationale, le Centre Hospitalier Ambroise Paré, le commissariat central de Boulogne-Billancourt et le CIDFF92 Sud.

Depuis 2019, des réunions ont été régulièrement organisées pour mettre en place ces contrats locaux contre les violences sexistes et sexuelles, conformément aux recommandations du Grenelle des violences. Ces initiatives démontrent l'engagement de la Préfecture des Hauts-de-Seine et de ses partenaires dans la lutte contre les violences faites aux femmes.



VISITE DE LA CRÈCHE DES BULLOTINS À LA GARENNE-COLOMBES

À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, la crèche "Les Bulloins" à Garenne-Colombe a reçu la visite du préfet des Hauts-de-Seine, Laurent Hottiaux, ainsi que du maire de la ville.

Les directrices de cette entreprise ont consacré plusieurs années à la conception d'un projet à fort impact social. Après avoir constaté le manque de structures d'accompagnement adaptées aux enfants de moins de 3 ans souffrant de troubles du neurodéveloppement, la crèche a décidé d'offrir un accueil mixte. Ainsi, elle accueille les enfants avec des troubles du neurodéveloppement ou non et propose un accompagnement individualisé à chaque enfant.

Dans le cadre du maillage territorial, la crèche travaille étroitement avec le Département des Hauts-de-Seine ainsi qu'avec la CAF. L'objectif est également de renforcer le partenariat avec l'Éducation nationale afin de favoriser l'accompagnement vers la scolarisation des enfants.



VISITE DE LA MAISON DE LA FEMME À NANTERRE



Le 8 mars 2024 à Nanterre, en ce jour symbolique de la Journée Internationale des Droits des Femmes, la Maison des Femmes de Nanterre a ouvert ses portes pour accueillir des partenaires engagés dans la promotion de l'égalité des chances et des droits pour tous.

La Maison des Femmes de Nanterre joue un rôle essentiel en offrant un soutien moral et un accompagnement personnalisé aux femmes notamment issues des quartiers prioritaires de la politique de la ville mais également à toutes femmes victimes de violences. Au-delà des frontières de Nanterre, elle attire également un grand nombre de femmes issues d'autres communes, illustrant ainsi son rôle régional dans la lutte contre les inégalités.

Les services proposés, comprenant un soutien psychologique individuel et collectif, sont assurés par des professionnels qualifiés, offrant un refuge sécurisé et bienveillant pour les femmes en quête de soutien.

Cette visite a permis aux partenaires de renforcer leur engagement en faveur de l'égalité des chances, soulignant l'importance de la collaboration interinstitutionnelle dans la réalisation de progrès significatifs dans ce domaine crucial pour notre société.



TOP 92 "En route vers les Jeux"

Les Hauts-de-Seine offrent un centre névralgique pour les Jeux 2024, accueillant des épreuves importantes comme la natation, la para natation et le hockey sur gazon.

Concernant la sécurité, un centre de commandement stratégique sera mis en place à partir du 18 mai 2024. De plus, des concertations avec les communes sont en cours pour anticiper les impacts des Jeux.


Par ailleurs, le stade départemental Yves-du-Manoir a été inauguré le 19 mars 2024. Des actions sont menées dans les collèges, notamment des séances d'initiation au parasport. Des animations sont également proposées par les communes autour des Centres de Préparation aux Jeux (CPJ).

Le prochain Comité de Pilotage des Jeux Olympiques se déroulera le 26 avril.

Vos contacts

Pour les **personnels de l'Education Nationale** :

Nicole CHEDOTAL & Arnaud PERSIN, conseillers pédagogiques départementaux en éducation physique et sportive (CPD EPS)

 ce.cpdeps92@ac-versailles.fr

Pour les **collectivités et mouvement associatif** :

Océane BOUTARD, chargée de mission sport JOP 2024

 oceane.boutard@ac-versailles.fr

Philippe GERARD, référent Paris 2024

 philippe.gerard@ac-versailles.fr

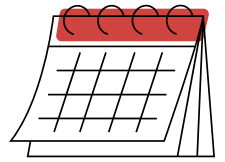


Retrouvez ici le calendrier du TOP 92

- Boulogne-Billancourt : du 29 au 4 février 2024
- Saint-Cloud : du 5 au 11 février 2024
- **Chaville** : du 26 février au 3 mars 2024
- **Ville d'Avray et Marnes-la-Coquette** : du 4 au 10 mars 2024
- **Vaucresson et Garches** : du 11 au 17 mars 2024
- **Rueil-Malmaison** : du 18 au 24 mars 2024
- **Suresnes** : du 25 au 31 mars 2024



- Fontenay-aux-Roses : du 29 janvier au 4 février 2024
- Chatillon : du 5 au 11 février 2024
- **Bagneux** : du 26 février au 3 mars 2024
- **Montrouge** : du 4 au 10 mars 2024
- **Malakoff** : du 11 au 17 mars 2024
- **Vanves** : du 18 au 24 mars 2024
- **Issy-les-Moulineaux** : du 25 au 31 mars 2024
- **Nanterre** : du 1er au 7 avril 2024 (Clôture)



- Du 18 mars au 21 mars
Semaine de l'emploi dans les Quartiers Prioritaires de la Ville
- Jeudi 21 mars
Signature du contrat local de santé de Colombes
- Vendredi 22 mars
Comité de pilotage du Pacte des Solidarités
- Jeudi 21 mars
Passage des Contrats Engagements Quartiers 2030 dans les instances de validation des établissements publics territoriaux (Boucle Nord de Seine)
- Vendredi 22 mars
Comité de pilotage du Pacte des solidarités
- Vendredi 29 mars à 9h30
Réunion sur le Contrat Engagements Quartiers 2030 à Châtenay Malabry
- Vendredi 5 avril à 15h30
Réunion d'information à la Préfecture des Hauts-de-Seine avec les Fondations d'entreprises autour des Contrats Engagements Quartiers 2030
- Lundi 22 avril à 15h
Comité Local d'Aide aux Victimes dédié à la prévention des violences faites aux enfants (Préfecture des Hauts-de-Seine)
- Mercredi 24 avril à 17h30
Rencontre des acteurs de la Cité éducative de Colombes au Centre social et culturel du Petit-Colombes
- Lundi 29 avril à 9h30
Signature des Contrats Engagements Quartiers 2030 par le Préfet des Hauts-de-Seine (Préfecture des Hauts-de-Seine)



Prépa Talents

L'Institut national du patrimoine organise en partenariat avec l'École du Louvre, l'Ecole nationale des chartes, la Fondation Culture et Diversité et avec le soutien de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) une Prépa Talents pour les concours externes de conservateur du patrimoine. Ce dispositif participe de la démarche de labellisation Diversité de l'Institut national du patrimoine.

La Prépa Talents a pour objectif d'aider ses élèves à préparer les épreuves écrites et orales des concours externes de conservateur du patrimoine (concours État/Ville de Paris et concours Collectivités territoriales) en leur apportant un soutien pédagogique renforcé, un tutorat et un appui financier. Les élèves bénéficient de la bourse Prépa Talents d'un montant de 4 000 € et peuvent également, selon leur statut, rester bénéficiaires d'une bourse Crous ou de l'allocation de retour à l'emploi

La commission de sélection est particulièrement attentive à la présence de candidats issus des quartiers prioritaires de la politique de la ville et zone de revitalisation rurale et participe ainsi directement à l'égalité des chances.

Déroulement des évènements:

Date de début des inscriptions en ligne : **26 février 2024 sur www.inp.fr**

Date limite de dépôt des dossiers d'inscription : **26 avril 2024**

Entretiens de sélection : juin 2024

Rentrée de la Prépa Talents : lundi 26 août 2024

Contact :

Mail : **cpteinp.fr**

Téléphone : **01 44 41 16 03**



Appel à projets : Promotion de l'intégration sociale par la communication orale et écrite

La Fondation Engagement Médias Jeunes lance un nouvel appel à projet "Ma Parole" pour soutenir les associations et les organismes d'intérêt général se consacrant à l'éloquence, l'expression écrite et orale pour les jeunes âgés de 14 à 30 ans en situation de vulnérabilité en France métropolitaine et dans les territoires d'Outre-mer.

Chaque organisme bénéficie d'une aide financière comprise entre 5 000 et 40 000 euros pour une période d'un an, et pourra bénéficier d'un accompagnement spécifique en fonction des besoins grâce au mécénat de compétences.

Ouverture du dépôt des dossiers : **5 février 2024**

Pré-sélection des dossiers : **mi-avril**

Audition finale : **avril / mai**

Annonce des résultats : **début juin**

Comment déposer un dossier ?

Les dossiers doivent être soumis complets à cette adresse:

<https://engagementmedias.fr/2024/02/02/lancement-de-lappel-a-projet-ma-parole-2024/>



La date limite de dépôt est fixée au 05 avril 2024

Aucun dossier ne pourra être déposé ou pris en compte après cette date.



Appel à projets : Parrainage / Marrainage vers et dans l'emploi

La préfecture de région et la DRIEETS Île-de-France ont lancé une campagne visant à promouvoir le dispositif de parrainage/marrainage vers et dans l'emploi, avec pour objectif de faciliter l'accès à l'emploi et de soutenir le maintien en poste des personnes rencontrant des difficultés à trouver un emploi. Ces individus bénéficieront de l'accompagnement de professionnels en activité, de retraités ou de bénévoles partageant leur expérience et leurs réseaux.

La campagne vise en priorité les jeunes de moins de 30 ans, les personnes peu qualifiées, les résidents des quartiers prioritaires de la ville, les bénéficiaires du Plan régional d'insertion pour la jeunesse des quartiers prioritaires, les nouveaux arrivants sur le territoire, les personnes bénéficiant de la protection internationale, ainsi que les personnes en situation de handicap.



Ouverture du dépôt des dossiers : **26 février 2024.**

Comment déposer un dossier ?

Les dossiers doivent être soumis complets et envoyés à cette adresse: <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/aap-parrainage-idf-2024>



La date limite de dépôt est fixée au lundi 25 mars 2024

Aucun dossier ne pourra être déposé ou pris en compte après cette date.



Appel à Projet : Déploiement des Cordées de la réussite

La préfecture de région d'Île-de-France en partenariat avec le Conseil régional et le rectorat lance un appel à projets pour le déploiement des cordées de la réussite en Ile-de-France pour l'année scolaire 2024-2025. L'objectif des cordées de la réussite est de créer un continuum d'accompagnement de la classe de 4e au lycée et jusqu'à l'enseignement supérieur pour les collégiens et lycéens issus de quartiers moins favorisés.

Il s'adresse prioritairement aux collégiens en éducation prioritaire et quartiers prioritaires de la politique de la ville, en zone rurale et isolée et des lycéens en voie professionnelle dans les établissements encordés. Les projets développés dans le cadre des cordées de la réussite comprennent un programme d'actions visant à changer les perceptions et à combattre les préjugés liés à l'orientation scolaire et professionnelle. Ces actions sont menées tout au long de l'année scolaire au bénéfice des élèves des établissements partenaires.

Comment déposer un dossier ?

Les dossiers doivent être soumis complets et envoyés à cette adresse :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/aap-cordees2024-2025-idf>



La date limite de dépôt est fixée au 30 mai 2024

Aucun dossier ne pourra être déposé ou pris en compte après cette date.



Appel à projets : Sensibilisation à l'égalité femmes-hommes pour les primo-arrivants

Le ministère de l'Intérieur et des Outre-mer, en collaboration avec le ministère chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes, lance un appel à manifestation d'intérêt (AMI) destiné aux associations pour l'organisation d'ateliers de sensibilisation sur l'égalité femmes-hommes à l'attention des primo-arrivants.

Ces ateliers visent à informer et sensibiliser les primo-arrivants sur les droits des femmes, abordant des thématiques telles que la lutte pour les droits des femmes, la lutte contre les stéréotypes de genre, les violences faites aux femmes, la santé sexuelle et reproductive, ainsi que l'égalité dans la vie professionnelle.

Pour plus d'informations sur l'AMI et les modalités de participation, veuillez consulter le lien suivant :

<https://egalite-femmes-hommes.gouv.fr/lancement-dun-appel-manifestation-dinteret-ambassadrices-de-legalite-entre-les-femmes-et-les-hommes>

Comment déposer un dossier ?

Les dossiers doivent être soumis complets et envoyés à cette adresse :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/ambassadrices-de-l-egalite-entre-les-femmes-et-les>



La date limite de dépôt est fixée au 17 mai 2024

Aucun dossier ne pourra être déposé ou pris en compte après cette date.



Appel à projets : Lutte contre les drogues et les conduites addictives en Île-de-France

La Préfecture de la région d'Île-de-France et la Mission Interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (MILDECA) lancent l'appel à projets 2024 de lutte contre les drogues et les conduites addictives.

Pour être éligible au fonds régional, les actions proposées doivent se dérouler sur au moins deux départements franciliens. La subvention accordée dans le cadre de cet appel à projets ne pourra pas excéder 80 % du montant global de l'action.

Pour plus d'informations sur la MILDECA et les modalités de participation, veuillez consulter le lien suivant :

<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france/> - rubrique " Appels à projets ".

Comment déposer un dossier ?

Les dossiers doivent être soumis complets et envoyés à cette adresse :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/appel-a-projets-reserve-regionale-ile-de-france-2024>



La date limite de dépôt est fixée au 31 mars 2024

Aucun dossier ne pourra être déposé ou pris en compte après cette date.

Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville

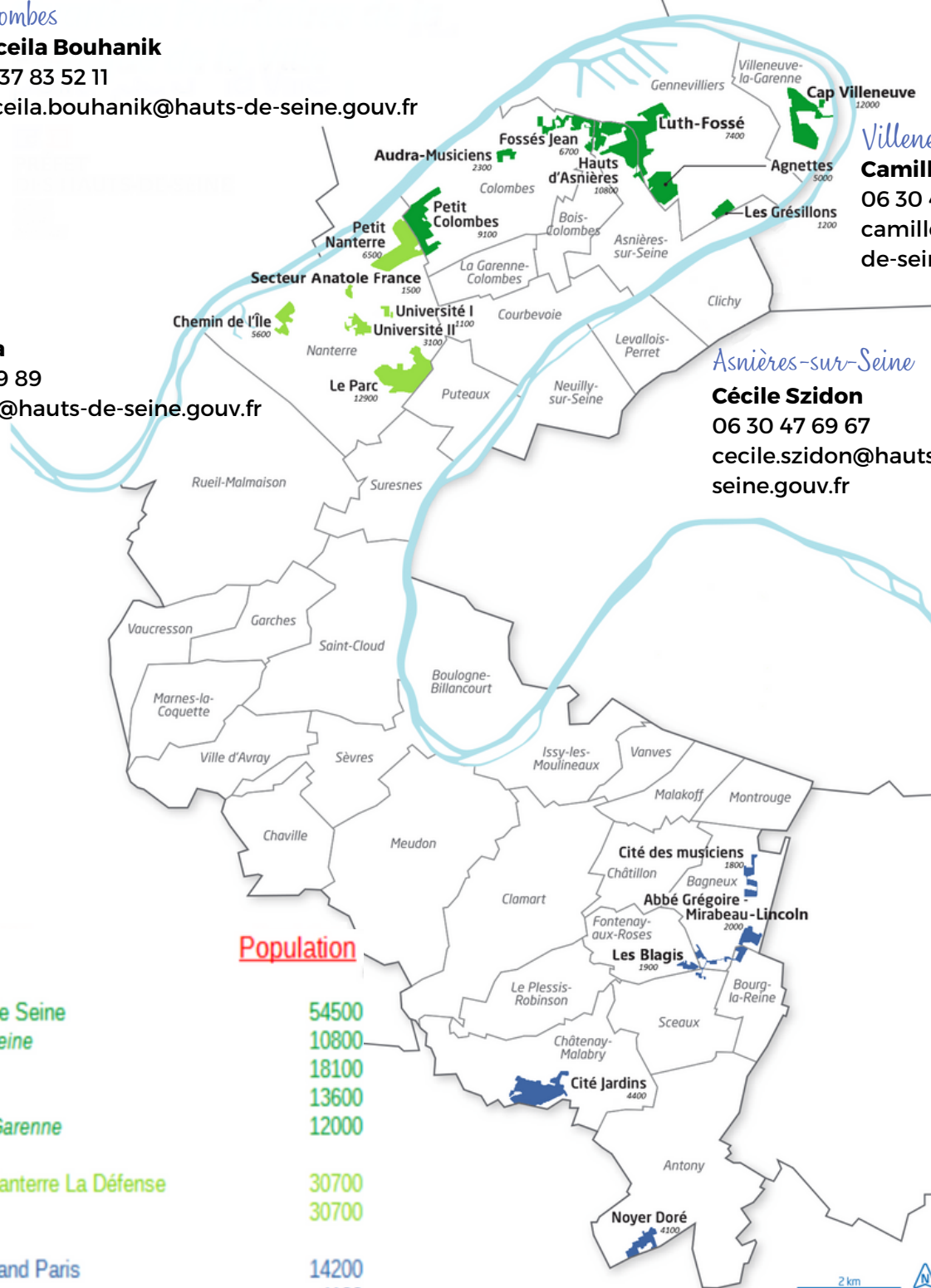
Gennevilliers
Anna Abadie
06 37 83 52 03
anna.abadie@hauts-de-seine.gouv.fr

Colombes
Koceila Bouhanik
06 37 83 52 11
koceila.bouhanik@hauts-de-seine.gouv.fr

Villeneuve-la-Garenne
Camille Gautard
06 30 47 72 66
camille.gautard@hauts-de-seine.gouv.fr

Nanterre
Carl Garcia
06 30 47 79 89
carl.garcia@hauts-de-seine.gouv.fr

Asnières-sur-Seine
Cécile Szidon
06 30 47 69 67
cecile.szidon@hauts-de-seine.gouv.fr



*Chatenay-Malabry, Bagneux,
Antony, Sceaux, Fontenay-aux-Roses,
Bourg-la-Reine*

Chaharazed Bouslah
06 45 20 74 09
chaharazed.bouslah@hauts-de-seine.gouv.fr



**PRÉFET
DES HAUTS-DE-SEINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*